considéré comme un acte d'hostilité.

Et des autorités, comme Wharton par exemple, concèdent qu'une telle mesure est suffisante pour justifier un *casus belli*.

Un précédent intéressant à ce propos, et qui, d'ailleurs, vient à l'appui de l'idée d'une guerre probable, est la reconnaissance de l'indépendance du Texas par les Etats-Unis.

A la Bourse de New-York.

Presse Associée.

New-York, 18 décembre—Les dépêches de Washington annonçant la décision de la commission des affaires étrangères du Sénat au sujet de la question cubaine ont causé une grande excitation à la Bourse de New-York et une baisse générale des valeurs s'est produite aussitôt.

Réélection de Gompers.

Presse Associée.

Cincinnati, 18 décembre—Le président Gompers a été réélu président de la "Fédération des Travailleurs Américains."

Accident de chemin de fer.

Presse Associée.

Hamden, Ohio, 18 décembre — Un train de la ligne du Baltimore and Ohio Southwestern allant à l'ouest a déraillé à la suite d'une fausse manœuvre d'aiguillage.

Un employé des postes a été tué, deux autres ont été blessés.

Deux employés du train ont été contusionnés.

Assassinat en Georgie.

Presse Associée.

Atlanta, Georgie, 18 décembre.

Dépêche spéciale de Madison, Georgie, au *Journal* :

Le capitaine A. R. Zachary, un des hommes les plus riches et les plus influents du comté de Morgan, a été assassiné à sa résidence située à douze milles au sud, la nuit dernière.

Il était assis avec sa femme et plusieurs membres de sa famille auprès du feu quand un assassin inconnu a tiré sur lui par une fenêtre.

Deux charges de chevrotines ont littéralement emporté la tête du capitaine, qui est tombé sans un cri sur le plancher.

Des *bloodhounds* ont été lancés à la recherche de l'assassin, mais on n'a trouvé aucune trace.

La prévention des collisions en mer.

Presse Associée.

Washington, 18 décembre—M. Denby ministre des Etats-Unis à Pékin, télégraphie que la Chine accepte les règlements établis pour la prévention des collisions en mer.

Le représentant Crowley.

Presse Associée.

Washington, 18 décembre—M. Crowley, représentant du Texas au congrès, a forfait aujourd'hui une somme de cinq dollars déposée au poste de police, la nuit dernière, en garantie de sa comparution devant le tribunal de police, aujourd'hui, pour répondre à l'accusation de conduite désordonnée portée contre lui à la suite de mauvais traitements infligés à une vieille femme jouant de l'orgue.

Mort de Geo. Leemer.

Presse Associée.

Washington, 18 décembre—Le capitaine Geo. Leemer, directeur du *National Tribune* et probablement le meilleur avocat connu du service des pensions, est mort aujourd'hui à Coronado Beach, Californie.

DERNIERE HEURE.

Zertucha à la Havane.

Presse Associée.

La Havane, 18 décembre—Le docteur Zertucha est arrivé à la Havane. Il rendra visite à son frère, qui est enfermé dans la forteresse de Cabanas.

Le journal officiel publie une note annonçant la disparition du professeur Frias, de l'Université de la Havane

Un don de la comtesse de Paris.

Presse Associée.

Madrid, 18 décembre—La comtesse de Paris a souscrit mille pesetas au fond de secours aux soldats espagnols blessés dans l'île de Cuba ou aux Philippines.

La mère de la comtesse de Paris, la duchesse de Montpensier, était une infante d'Espagne.

Mort en Mer.

Presse Associée.

Golon, Colombie, 18 décembre, par voie de Galveston—Le vapeur Finance, de la ligne Colombienne, commandé par le capitaine Daly et parti de New York le 10 décembre, est arrivé à Colon avec le corps de Monroure Robinson, un passager de Philadelphie, mort deux jours après le départ.

Le commerce entre la Russie et l'Amérique.

Presse Associée.

St-Pétersbourg, 18 décembre—Le ministre des voies et communications, le prince Chilkow, et le ministre des finances, M. de Witte, dans le but de faciliter les exportations de Russie en Amérique, ont décidé de réduire le tarif de transport par chemin de fer jusqu'à Hambourg, Brême et Bremerhaven.

Les Socialistes Italiens.

Presse Associée.

Rome, 18 décembre—Au cours des débats, aujourd'hui à la Chambre des Députés d'Italie, signor Andrea, un socialiste, s'est opposé au vote d'une rente annuelle d'un million de lires au prince de Naples.

Il a dit que la liste civile entière devrait être supprimée, et que les socialistes considéraient la monarchie comme un fardeau inutile.

Un grand tumulte s'est produit, et le président de la Chambre a demandé à signor Imbriani de retirer ses paroles.

Le président du Conseil, le marquis di Rudini, a prononcé un discours dans lequel il a exprimé combien il regrettait les remarques des socialistes.

Il a affirmé à Signor Imbriani que l'amour de la maison de Savoie était si profondément enraciné dans le cœur du peuple qu'elle ne prendrait jamais les armes pour se défendre, mais seulement pour défendre l'honneur du pays.

Ce discours a été accueilli par des applaudissements prolongés.

Puis la Chambre a adopté une résolution exprimant sa gratitude et son dévouement pour le roi.

En Australie.

Presse Associée.

Adélaïde, Australie du sud, 18 décembre—La loi apportant des restrictions à l'immigration des individus appartenant aux races de couleur a été adoptée par le conseil législatif.

Chez le capitaine-général Weyler.

Presse Associée.

La Havane, 18 décembre — Le correspondant de la Presse Associée à la Havane a obtenu ce soir une audience du capitaine-général Weyler, au palais.

Il a informé le général du but de sa visite et lui a présenté une copie de la résolution Cameron adoptée aujourd'hui par la commission des affaires étrangères du sénat des Etats-Unis.

Le capitaine-général a lu la résolution avec une grande attention, mais quand il lui a été demandé d'exprimer une opinion, il a dit :

Je ne puis rien dire au sujet de la résolution adoptée par la commission du Sénat

Le correspondant a insisté, mais le général Weyler a continué à garder la plus stricte réserve.

Les journaux de la Havane n'ont fait, jusqu'à présent, aucun commentaire sur la résolution.

Les journaux anglais.

Presse Associée.

Londres, 20 décembre—Les journaux du matin font généralement des commentaires sur la gravité de la situation créée entre les Etats-Unis et l'Espagne par le fait que la commission des affaires étrangères du Sénat des Etats-Unis a décidé de faire un rapport favorable sur le projet de loi reconnaissant l'indépendance de la République Cubaine.

Ils admettent, pour la plupart, que le président Cleveland opposera son veto si la résolution arrive jusqu'à lui, mais qu'en l'état actuel de l'opinion publique en Amérique le Congrès passera outre ce veto avec la majorité requise par la Constitution.

Marchés Divers.

Paris, 18 décembre, 4 p. m.—La rente 3 pour cent est cotée à 102 francs 47 1/2 centimes à compte.

Londres, 18 décembre—Consolidés au comptant 110 1/2, à terme 110 13/16.

Liverpool, 18 déc.—Coton spot—Demande active et les prix 1/16 en hausse.

American middling fair 4 1/16, good middling 4 1/8, American middling 4 1/16, low middling 3 3/32, good ordinary 3 27/32, ordinary 3 30/32.

Ventes 15,000 balles, dont 1000 pour la spéculation et l'exportation, y compris 14,300 américains. Recettes 16,000 balles, dont 15,300 coton américain.

Futurs—calmes à l'ouverture et stables à la clôture.

Livraison en décembre 4 61/64, décembre et janvier 3 61/64, janvier et février 3 61/64, février et mars 3 62/64, mars et avril 3 63/64, avril et mai 3 6264, mai et juin 3 63/64, juin et juillet 3 63/64, juillet et août 4, août et septembre 3 62/64.

New-York, 18 décembre—Coton stable à la clôture.

Ventes 247,300 balles.

Janvier 679, février 689, mars 697, avril 703, mai 711, juin 716, juillet 719, août 722, décembre 676

New York, 18 déc.—Le marché au coton a clos calme. Middling Uplands 7 3/16, Middling Gulf 7 7/16.

Pas de ventes.

Arrivages de produits.

NEW HOPE—par steamer Mabel Cœneaux—205 boucts sucre 1483 barils sucre 808 barils melasse

BAS DU FLEUVE—par steamer Grace Pitt—123 barils sucre

BAS DU FLEUVE—par steamer Grover Cleveland—40 barils melasse 476 barils sucre

PLAQUEMINE—par steamer Whisper—14 balles coton 70 boucts sucre 1718 barils sucre 979 barils melasse

Reçu par les chemins de fer:

TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—2082 balles coton

ILLINOIS CENTRAL RAILROAD & YAZOO & MISSISSIPPI VALLEY RR 8765 balles coton

LOUISVILLE AND NASHVILLE RR. 2187 balles coton

NEW ORLEANS & NORTHEASTERN RR — 2221 balles coton

SOUTHERN PACIFIC COMPANY—869 balles coton

N. O. FORT JACKSON & GRAND ISLE—Fret assorti.

NEW ORLEANS AND SOUTHERN RR Fret assorti.

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

Nom	Destination	Mouillage
	STEAMERS.	
Algiers	Havane	Alger
American	Liverpool	1er dist, 27
Aransas	Havane	Alger
Bendo	Havre	1er dist, 20
Bishopsgate	Bordeaux	Chalmette
Castillan Prince	Anvers	rue 2e
Canadia	Hambourg	Southport
Colombia	.....	1er dist. 15
Corsica	Havre	4e dist, 41
Creole	New York	2e dist, 8
E Pavo	New York	Alger
Engineer	Liverpool	2e dist, 10
El Norte	New York	Alger
Excelsior	New York	Alger
Guadaloupe	Liverpool	Greina
Gussie	Laid up	Alger
Hazel Branch	Rotterdam	Westwego
Hercynia	Hambourg	1er dist, 27
Hogarth	Liverpool	1er dist, 20
Imaum	Havre	4e dist. 47
Jos. Otcri, Jr	Laid up	3e dist, 32
Knight Companion	Brême	4e dist, 45
Loch Tay	Brême	Westwego
Louisianian	Liverpool	Louis. ave
Madrileno	Liverpool	4e dist, 44
Mon axuma	Havre	4e dist, 48
Morgan	Laid up	Alger
Niceto	Liverpool	Chalmette
Polana	Liverpool	Greina
Professor Morse	Honduras	1er dist, 15
Ravenswood	Leith	Southport
Rover	Bocas del Toro	1er dist, 15
Sarcinian Prince	Anvers	rue 4e
Staintondale	Hull	Westwego
St Oswald	Brême	Louis. ave
S Pizzati	Honduras	1er dist, 15
Torgesta	Méditerranée	Southport
Tuscan Prince	Méditerranée	rue 2e
Wanderer	Honduras	3e dist, 30
	NAVIRES.	
Ferreira	Portugal	1er dist, 33
	BARQUES.	
Bella Formigosa	Portugal	rue 7e
	GOELETTES.	
Frank T. Stinson	Providence	2e dist. 18
H C. Kerlin	.....	2e dist, 18
Santo Otari	Honduras	3e dist, 32

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK

Steamship El Monte, Parker.....parti 16 déc

LIVERPOOL.

Steamship Vesta, Mooney.....parti 5 déc
Steamship Bernard Hall, Bartlett...parti 19 nov
Steamship Floridian, Bullock.....parti 12 nov
Steamship Jamaican, Daniel.....parti 18 nov
Steamship Legislator Tennant.....parti 26 nov
Steamship Nicaraguan, Lund.....parti 3 déc
Steamship Mexican, Edwards.....parti 5 déc
Steamship Orion, Brown.....parti 5 déc
Steamship Governor, Thompson.....parti 10 déc
Steamship Yucatan, Jinks.....parti 16 déc

LONDRES

Steamship Queensmore, Cross.....parti 5 déc
Steamship Assaye, Caruthers.....parti 13 déc

GENES

Barque Savoia, Padon.....partie 14 sept

SHIELDS ANG.

Steamship Eidswo'd, Sohly'on.....parti 27 nov
Steamship Straits of Magellan, Ross.parti 1 déc

NEWPORT.

Steamship Idar, Jennings.....parti 1 déc

LISBONNE

Barque Ariadne, Ruter.....partie 24 oct

BARRY, ANG

Steamship Thomas Wayman.....parti 27 nov

DUNDEE.

Steamship Hardwick Hall, —.....parti 6 déc

ANVERS

Steamship Australia, Ntemer.....parti 20 nov
Steamship Cayo Romano, Widgery..parti 8 déc

AVONMOUTH

Steamship Murcia, Dawson.....parti 22 nov

CAPE TOWN

Steamship Scindia, Blight.....parti 19 nov

HULL ANG.

Steamship Inchmario, Henderry...parti 11 déc
Steamship Hardanger, —.....parti 24 nov
Steamship Astrakan, Davis.....parti 9 déc

HARTLEPOOL

Steamship Olaf Kyre, Falsen.....parti 27 nov
Steamship Romsdalen, —.....parti 9 déc

BERME

Steamship Straits of Magellan, Ross..par 27 nov

CARDIFFE.

Steamship Ramore Head, Thompson.parti 4 déc
Steamship European, Wallace.....parti 10 déc
Steamship Malin Head, ...parti 9 déc

PALERME.

Steamship Cundal, Harrison .....parti 2 déc

DELAGOA BAY.

Steamship Laurel Branch, Ellison...parti 7 nov

HAVRE.

Steamship Birchfield, Morton.....parti 11 déc

RIO DE JANEIRO.

Steamship Cuanda, Neeth.....parti 10 déc

BORDEAUX.

Steamship Alexandra, ...parti 11 déc

ST-LUCIA.

Steamship Scindia, Blight.....parti 13 déc
Steamship Laurel Branch, Ellison...parti 10 déc

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur.

MARDI, 18 DECEMBRE 1896.

Plaquemine—WHISPER, à 12 M
Haut du fleuve—BELLE OF THE COAST, 12 M
Bayou Lafourche—JOHN HOWARD, à 5 PM
Bayou Sara—ST JOHN, à 5 PM
Rivière Rouge—W. T. SCOVELL, à 5 PM
Grand Lake—T. P. LEATHERS, à 5 PM
Ouachita River—PARLOR CITY, à 5 PM
Ohio River—BUCKEYE STATE, à 5 PM

BULLETIN MARITIME.

VENDREDI, 18 DÉCEMBRE 1896.

EXPEDIES EN DOUANE.

Steamship [esp] Guido, Lachiondo, Dunkerque via Havre
Steamship ang American, Alexander, Liverpool
Steamship ang Louisianian, Fost, Liverpool
Steamship am Aransas, Hopner, Key West
Port Tampa et Punta Gorda.

ARRIVÉS.

BATEAUX A VAPEUR.

Mabel Cœneaux, Comeaux, New Hope
Grace Pitt, Garrick, Bas du Fleuve
Grover Cleveland, Kouns, Bas du Fleuve
Whisper, Campbell, Plaquemines

EXPORTATIONS.

HAVRE—par steamship Rendi—2800 balles coton

FAITS DIVERS.

Nouvelle-Orléans, 19 Déc. 1896.—Indications pour la Louisiane—Temps: beau; un peu plus froid; vents du nord.

Température du 18 décembre 1896.
Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens.
No 142 rue du Canal,
Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	52	11
Midi	56	13
3 P. M.	58	14
6 P. M.	56	13

Mariages, naissances et décès, inscrits au Bureau de Santé pendant les dernières 24 heures.

MARIAGES—Lewis Terflinger à Mlle S. Underwood; H. Jefferson à Mlle L. Williams; J. Pedogny à Mlle Rosa Leaing; F. Goddard à Mlle B. Prados; C. W. Maddin à Mlle C. Fitzgerald; G. H. Schulhoefer à Mlle M. Seeman.

NAISSANCES—Mmes Frank N. Lefleur, une fille; Geo. T. Morrison, un garçon; V. Materne, un garçon; Victor Nunez, une fille; Daniel Smith, une fille; Geo Schanbine, un garçon; P. N. Vernouille, une fille; Godfrey Crith Acyed, une fille.

DÉCÈS—Mme Veuve M. Colleus, 100 ans, Asile des Petites Sœurs des Pauvres; Chas. Gaudiosson, 52 ans, 2308 Ursulines; Mme Annie Collins, 29 ans, 1962 Poydras; S. J. Joselin, 27 ans, Hôpital de Charité; Mlle Mordina, 20 ans, 718 Bolivar; Alfred Harr, 17 jours, 603 Pleasant; Henry M. Vallette, 47 ans, 320 avenue Vallette; Edgard Youse, 63 ans, Royale entre Kerlerec et Français.

Ventes inscrites au Bureau des Aliénations.

W. H. Atkinson à H. D. McCorn, un terrain borné par les rues Henry Clay, St-George, Long et Bloomingdale, $5,700.

Wm Heavy à B. T. Walsh, deux terrains bornés par les rues Hagan, Douane, Rendon et Canal, $108 50.

W. W. Girault à C. T. Scarfe, deux terrains bornés par les rues St-Charles, Nashville, Arabella et Hunt, $11,000.

S. L. Weil et Mme T. O'Mara, un terrain borné par les rues Première, Seconde, Rousseau et Levée, $1,401 49.

D. Delcazal à J. D. Levine, un terrain borné par les rues Lavergne, Bermuda, Delaronde et Pelican, $725

E. W. Talen à P. J. et J. Rasch, un terrain borné par les rues Barrett, Prieur, Henry Clay et Bloomingdale, $149.

W. L. Fassy à Mme M. E. Fassy, un terrain borné par les rues Annette, Marais, Urquhart et St-Bernard, $1,000.

Mutual L. & B. Asso., à A. Claude, deux terrains bornés par les rues St-Denis, Amelia, Foucher et St Patrick, $500

La succession Sam Berley à la Southern Improvement Co., un terrain borné par les rues Delaronde, Postal, Chartres et Lizardi, $125.

Third District Building Association à C. Stander, un terrain borné par les rues Champ Etysées, Français Prosper et St David, $1,000.

Ventes totales, $22,207 99.

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District.—Les successions suivantes ont été ouvertes:

Pierre Couget, Frank Michinard, Carrie F. Fink, Rose Cassabonne, Pierre Coulon et Marie Théodore.

Southern Insurance Co. vs E. S. Whitaker—action en recouvrement de $131 95 sur des billets.

F. Hinderer vs Otto Hohngren—réclamation de $115 sur un compte-courant.

N. F. Lewis vs Otto Hohngren—réclamation de $123 sur un compte-courant.

Frank Roder vs R. E. Simons, syndic—procès exécutif de $6,000.

Orleans M'f'g Co. vs G. Mothe—action en recouvrement de $200 sur un compte-courant.

Vve L. Rosenbaum vs Geo. W. Nicoll—procès exécutif de $1,200.

Geo. T. Gallagher vs Cromwell Steamship Co. — action en dommages de $5,000.

Jos. N. Wolfson vs H. Roltair—action en recouvrement de $185 sur des services de profession.

Schwartz Bros & Co. vs Mayer et Levy—saisie provisoire de $1,350.

Cour Criminelle de District.

Section A—Juge J. G. Baker.

Ont plaidé non-coupables:

Joseph Raymond, attaque et empriisonnement illégal; Emma Foster, blessure avec intention de tuer; Robert Howard, Mike Keaveney, Nick Bulger, Thomas Lanigan, actes de violence.

Condamnation:

Christ Johnson—détournement; six mois de travaux forcés.

Section B—Juge J. C. Moise.

Condamnations:

Isaac Brown—port d'arme cachée; $5 d'amende ou 5 jours de prison.

Louis Garie—attaque; 30 jours de prison.

Geo. Fisher—port d'arme cachée; 1 jour d'incarcération.

Emma Simpson—actes de violence; 1 jour de prison.

James Ward et Joseph McCarthy—larcin; 10 jours d'emprisonnement.

Pearl Carter, alias Pearl Gray—larcin; 8 mois de travaux forcés.

Alice Bradford—blessure; 15 jours de prison.

Geo. Fisher—larcin; six mois d'emprisonnement.

Patrick Brown—larcin; un jour de prison.

Joseph Williams—port d'arme cachée; $10 d'amende ou 20 jours de prison.

Anthony Victor—actes de violence; 10 jours de prison.

Alfred Wagner—actes de violence; 5 jours de prison.

Eddie Henry—actes de violence; une heure de prison.

Joseph McWilliams—actes de violence; 5 jours d'emprisonnement.

Geo. Fisher—port d'arme cachée; un jour de prison.

Buddy Green—larcin; 10 jours de prison.

Ont plaidé non coupables:

Arthur W. Reynolds, Albert Potter alias Alfred Potter, Paul Baptiste, Michel Johnson, actes de violence; Thos Mahan, port d'arme cachée; Martin Grim et Chris Baltz, alias Payse, larcin; Mariano Shassen, actes de violence.

Acquitté:

Varrie Feet, actes de violence.

Première Cour de Police Correctionnelle—Eliza Davis, Mary Gill, Jno. Johnson et Mary John—ivresse et bris de paix; $25 d'amende ou 30 jours d'emprisonnement.

Chas. F. Cobb—allures suspectes; $25 d'amende ou 30 jours de prison

Ben. Lewis, Alice Joiner, Gust. Virtue, Geo. Lewis, Jos. Bailey et Ed. Hooper—bris de paix; $5 d'amende ou 11 jours d'incarcération.

Geo. Welch—ivresse, bris de paix et violation de l'ordonnance 4792; $50 d'amende ou 60 jours d'emprisonnement.

Austin Maloney—bris de paix; $5 d'amende ou 11 jours de prison.

Jno. McLaughlin—violation des ordonnances 639, 4925 et allures suspectes; $75 d'amende ou 90 jours de prison.

Mise sous caution:

Helen Conway, empoisonnement.

Envoyés devant la Cour Criminelle:

Arthur T. Lacour et Albert Werner, larcin; R. H. Baldwin, violation de l'acte 118 de 1888; Jno McLaughlin, actes de violence; Joe Giasto, diffamation.

Deuxième Cour de Police Correctionnelle.—Joseph Halsey, Ellen Butler et Martha Wade—ivresse et bris de paix; $10 d'amende ou 20 jours d'emprisonnement.

Joseph Harris et Willie Barry—bataille et bris de paix; $5 d'amende ou 10 jours de prison.

Martha Wade—bris de paix; $25 d'amende ou 30 jours d'incarcération.

Mis sous caution:

Laura Nixon, vagabondage; Ida Mann Christine Jacobson, actes de violence; Victor Peres et Victorien St-Cyr, bris de paix et insultes; Willis Verneuille, jeux illicites.

L'affaire Lionel Adams.

Le grand jury s'est réuni, hier matin, pour étudier l'affaire scandaleuse de M. Lionel Adams. Tout le monde, sans exception, condamne cette duplicité effrontée; mais les actes de cet avocat tombent-ils sous le coup de la loi? C'est ce que bien des personnes nient. Suivant bon nombre d'avocats, il n'y aurait qu'un seul moyen de sévir contre lui, ce serait de l'exclure du barreau, de lui interdire de paraître devant un tribunal en qualité d'avocat.

Hier, le grand jury s'est occupé sérieusement de cette affaire. Il a entendu à cet égard Maurice Hart, qui était venu témoigner. Après lui, le jury a entendu MM. Pearl Wight, Geo G. Whitney et John M. Parker. M. Parker est resté longtemps enfermé avec le grand jury. Il est plus que jamais douteux que l'on puisse trouver dans la loi un texte qui frappe directement les actes de M. Lionel Adams, si odieusement déloyaux qu'ils soient.

L'affaire de la pompe de l'avenue Jordon.

Le différend entre le Bureau des Levées de la Nouvelle Orléans et la compagnie de dragage de New York à propos de la pompe de l'avenue Jordan est enfin réglé; c'est la compagnie de dragage qui l'emporte. Elle touchera les $5,000 que le bureau voulait garder comme gage de la bonne exécution des travaux et elle reçoit la somme stipulée d'abord, à savoir, $75,000.

Le malentendu venait de ce que l'on n'avait pas présenté au bureau la carte d'après laquelle la compagnie avait travaillé. Il paraît que les travaux faits et les conditions requises sont consignés sur cette carte.

Dès que l'on eut cette carte sous les yeux, tout s'arrangea et les deux parties adverses devinrent les meilleures amies du monde.

Le Bureau a abandonné les prétentions qu'il avait soulevées au dernier meeting, et tout le monde s'est séparé dans les meilleures termes.

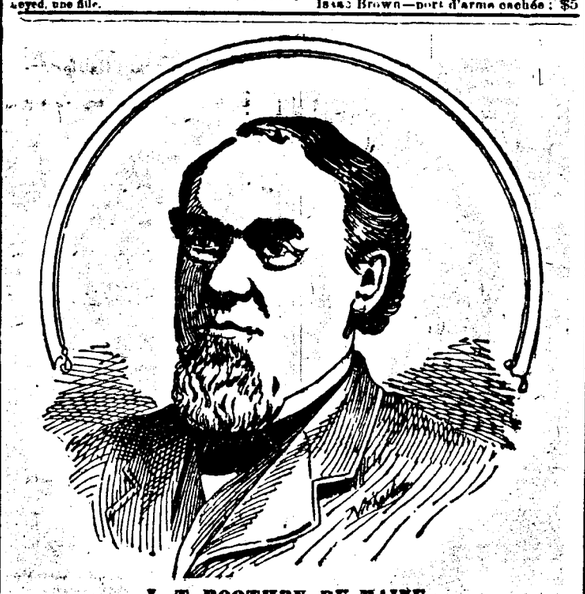

L. T. BOOTHBY, DU MAINE.

M. L. T. Boothby est le premier homme dont l'adhésion au parti républicain fut sollicitée; c'était à Watertown en 1853, où s'organisa le parti. Depuis lors, M. Boothby a toujours fait partie des conventions républicaines

C. LAZARD & CO., LTD.

LES ANCIENS ET POPULAIRES

Marchands de Vêtements Confectionnés D'ARTICLES DE TOILETTE ET DE CHAPEAUX.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.

Coin des rues Canal et North Peters.

15 nov —Dim Mar Jeu Sam

HOTEL DE VILLE.

SALON DU MAIRE.

L'affaire des quais.

M. Flower a reçu, hier, une délégation des fermiers des quais de la Nouvelle-Orléans, pour régler certaines questions en litige. Cette délégation se composait de MM. Burdeau, du surintendant Copes, du secrétaire Clark et autres. On se plaint beaucoup de ce que les réparations sur les quais ne se font pas, ou ne se font que difficilement.

M. Burdeau a déclaré que, très souvent, les ouvriers que l'on envoyait pour les opérer ne pouvaient rien faire, attendu que les quais étaient encombrés de fret.

Le surintendant Copes a dit au maire qu'il était tout prêt à se rendre au désir des fermiers; seulement il fallait que ces messieurs voulussent bien l'avertir d'avance quand ils auraient une réparation à faire. Il prendrait alors ses mesures pour que les endroits susceptibles d'être réparés fussent débarrassés des marchandises qui les encombrent.

Il résulte, de toute cette longue discussion, qui a duré plus d'une heure, que les fermiers des quais étaient parfaitement déterminés à reconnaître les droits de la commission du chantier de marine; mais on n'est arrivé à aucune conclusion définitive.

On peut seulement affirmer que toute cette question se réglera à l'amiable, et très rapidement.

COMITÉ DES RUES ET DEBARCADÈRES.

Le comité des rues et débarcadères s'est réuni, hier soir, sous la présidence de M. Turner. Etaient présents: MM. Clark, Pederson, Gailland, Crimen et Holman.

L'affaire du Texas Pacific a été remise, attendu que les intéressés ne pouvaient assister à la séance.

L'ordonnance Helman pour le pavage de la rue Poydras, de Prieur à Remparts, a été l'objet d'un rapport favorable.

Renvoyée, l'ordonnance autorisant la Compagnie de chemin de fer Canal et Claiborne à élever un dépôt pour les voyageurs sur le terrain neutre, à l'intersection des rues St-Claude et Press.

Référée à l'avocat de ville, l'ordonnance Dreyfous, relative au pavage de l'avenue Tulane.

L'ordonnance relative aux marchands qui obstruent la voie public a été l'objet d'une longe discussion.

M. Cucullu a pris la défense des marchands en général. Il y a parmi eux d'honnêtes gens, dont on ne peut entraver l'industrie.

Sur motion de M. Pederson, un comité de trois a été nommé pour aller examiner les différentes stalles en étaux.

L'ordonnance Cucullu, relative au droit de la Compagnie Téléphonique et Télégraphique d'élever des poteaux dans les rues, a été référée à l'ingénieur de ville et au commissaire des travaux publics.

L'ordonnance Moran pour paver les deux côtés de la rue Alexandre, de Canal à l'avenue Cleveland, a été l'objet d'un rapport favorable.

La pétition de M. Grunewald demandant la permission de relier le Club Commercial, rue Canal, à l'Hôtel Grunewall, au moyen de tuyaux, a été référé à un comité d'enquête.

La protestation contre le pavage de la rue du Camp, de Canal à Prytania, a été référée à l'ingénieur de ville.

Renvoyée aussi à un comité d'enquête, la pétition des propriétaires contre l'abaissement des trottoirs de la rue Columbus, entre Broad et Dorgenois.

DÉPARTEMENT DE POLICE ET DES ÉDIFICES PUBLICS.

Ce comité s'est réuni, hier soir, sous la présidence de M. Lochte. Présents, MM. Tassot et Anderson. A été l'objet d'un rapport favorable l'ordonnance relative à la construction d'un marché à la rue Louisa.

M. Turner s'est opposé à ce que l'on accordât le pavage des marchés à la Compagnie d'Asphalte Barber. Il voudrait qu'on lui instituât une concurrence, comme il y en a dans les autres villes. On obtiendrait ainsi le pavage à bien meilleur marché.

—Mlle Marks est incontestablement une des figures les plus sympathiques que l'on puisse rencontrer à l'Hôtel de Ville. C'est elle qui est la sténographe du maire. Aussi est-elle l'enfant gâtée de tous, depuis les plus hautes fonctionnaires jusqu'aux derniers des employés.

Voleur Arrêté.

Un individu du nom de Louis Prevey, alias Baudet a, hier, été arrêté par les détectives Rancé et Stubbs, dans une pension, rue Bourbon, près Dumaine.

Il paraît que Prevey a commis un vol, à Albany en Georgie, et s'est réfugié à la Nouvelle Orléans.

Le chef de la sûreté d'Albany, a envoyé son signalement au chef Gaster en promettant une récompense de $25 pour son arrestation.

Helen Conway se constitue prisonnière.

Helen Conway, la femme de couleur, accusée d'avoir mis du poison dans la soupe alors qu'elle était employée chez Mme Moise Levy, rue St-Charles 1707, s'est hier matin constituée prisonnière.

Elle a comparu devant le recorder Finnegan qui l'a mise sous $500 de caution.

Hélène nie l'accusation portée contre elle. Elle affirme n'avoir jamais quitté la ville; en quittant la résidence de M. Levy, elle a pris une chambre chez une amie, où elle est tombée malade. Aussitôt que son état l'a permis elle s'est livrée à la justice et demande une justification.

Rentrée au bercail.

Leah Probsdorffer, la jeune fille qui a clandestinement quitté le toit paternel à la Mobile, avec un jeune homme du nom de Hermann Strauss, est rentrée au bercail et est arrivée à la Mobile, hier matin, en compagnie de son père qui l'avait suivie à la Nouvelle-Orléans.

M. Probsdorffer n'a pas perdu de temps et en arrivant à sa ville natale, il s'est aussitôt rendu près d'un magistrat et y a déposé une accusation de séduction contre Strauss.

Le chef Gaster a été averti et Strauss était arrêté quelques heures après.

John Kennedy.

John Kennedy a été ramené, hier soir, à la Nouvelle-Orléans, par un député-shérif. Kennedy est l'individu qui, il y a quelques mois, a failli assassiner le docteur Harnan, alors que celui-ci se trouvait à la gare du Illinois Central R. R. avec sa femme.

Il avait été conduit devant le juge Ferguson; le jury dans son verdict a déclaré l'individu atteint d'aliénations mentales. Le juge l'a alors envoyé à l'asile des fous à Jackson. Il sera probablement jugé de nouveau.

Arrestation.

Washington Bray, couleur, mis en accusation, ces jours derniers, par le grand jury de la paroisse Jefferson, pour vol à main armée, a été arrêté, hier matin, vers onze heures, à l'angle des rues Thaid et Patterson, à Algier, par le caporal Phil Jacobs, l'agent J. J. Forester et l'officier H. Kernan, de la police de Gretna.

Le prisonnier a été remis entre les mains des autorités de Jefferson.

ROYAL BAKING POWDER

ABSOLUMENT PURE.

Une poudre à pâtisserie de crème de tartre. La première de toutes par son efficacité comme levain.—*Dernier Rapport du Gouvernement des Etats-Unis sur les Articles Alimentaires.*

ROYAL BAKING POWDER CO., New York.

FEUILLETON.

No 6. Commencé le 13 décembre 1896

UNE

Dramatique Histoire.

GRAND ROMAN INÉDIT.

PREMIÈRE PARTIE.

III

L'ENFANT DU PÉCHÉ.

—Suite—

—Eh! on parviendra bien à le savoir, animal! affirmait la femme en haussant les épaules. Prenons le présent comme il est; et, pour l'avenir, on verra....

Or, le présent était très nettement établi. Un jour, comme elle venait de mettre au monde un gros garçon, une petite femme brune, rondelette, s'était introduite dans sa maison et lui avait proposé de nourrir une fillette née de la veille. Comment cette dame s'était-elle renseignée sur elle?..... Elle avait bien essayé de l'approfondir; mais l'inconnue était de ces personnes qui vous tirent très tranquillement les vers du nez et ne disent sur elles-mêmes que ce qu'elles veulent exactement dire. Et elle avait coupé court à toute question indiscrète en fixant le prix de la pension.

—Vous recevrez cent francs par mois.

Seulement, en échange de ce prix élevé, l'enfant de Mme Pellerin devait disparaître, et lui-même envoyé en nourrice, pour que tout le lait de la mère nourrice fût consacré à la petite inconnue. Jamais Mme Pellerin et son mari ne devraient essayer de savoir de quelle famille sortait la fillette; et la dame affirmait avec suffisance:

—Ce serait, d'ailleurs, bien inutile!

Ses précautions étaient si bien prises! Mme Pellerin correspondrait avec elle, bureau restant, à Lille, sous le numéro 56, et les lettres qu'elle recevrait ne seraient même pas signées. Quant aux envois d'argent, ils seraient faits tantôt d'un point, tantôt d'un autre, du Nord ou de Paris, et le nom de l'expéditeur, qu'on était bien forcé de donner à la poste, serait toujours différent et toujours, évidemment, un nom de fantaisie.

L'organisation des visites que l'on ferait à l'enfant avait été aussi réglée dès cette première entrevue.

Mme Pellerin en serait toujours avisée; et son mari devrait aussitôt s'éloigner de la maison. A l'heure annoncée, Mme Pellerin laisserait l'enfant dans la salle à manger et se tiendrait, elle, dans la pièce en face donnant sur la rue, afin de surveiller les abords de la maison.

La personne qui viendrait demeurerait dans la salle à manger ou, si le temps le permettait, irait, avec l'enfant, dans le bosquet attenant à la maison et où de vieux arbres faisaient un impénétrable rideau contre la curiosité des voisins. Et elle partirait sans que Mme Pellerin eût essayé, à aucun moment, de la dévisager.

Au moindre manquement à ces conventions, l'enfant serait repris, et la bonne rente de cent francs disparaîtrait et, avec elle, la note des faux frais, qui était toujours payée sans discussion.

Et c'est pour cela que Mme Pellerin trouvait son mari trop âpre d'en trop vouloir tout d'un coup. Et elle ne partageait pas son inquiétude de ce qu'ils n'avaient pas reçu de réponse à leur dépêche annonçant l'aggravation de l'état de l'enfant.

—Si tu crois qu'elle peut s'échapper comme ça, la maman!

—La maman! la maman! Est-ce que tu sais seulement si c'est la maman? s'exclamait Pellerin. Est-ce que l'autre dame ne t'a pas raconté, une fois, que ce n'était qu'une parente et que la vraie maman était morte? Elle se fiche de toi, tiens, cette dame! Et il y aurait joliment plus à gagner à la suivre quand elle viendra ici, à connaître son nom et à lui vendre honnêtement sa discrétion.... Ça vaut de l'argent d'être discret!... Mais reviendra-t-elle seulement?

Et Pellerin avait la moue de l'ambitieux qui voit un bénéfice lui échapper.

—Si elle l'aimait tant que tu le crois, c'te petite, est-ce qu'elle ne serait pas ici?

—Imbécile! Il faut d'abord qu'elle ait juste été à Lille, au bureau restant, au moment où notre dépêche arrivait; et puis, une fois qu'elle l'a eue, il a fallu qu'elle se débarrasse des gens qui la gênent, famille ou mari, je n'en sais rien.... Elle est peut-être en route, en ce moment. Et fais moi le plaisir de ne plus m'aguicher, hein!

Et la femme Pellerin eut un sourire effroyable de cynisme inconscient.

—On n'est pas plus bête que toi. Que la petite vive ou qu'elle meure, il faut que tout le monde répète que nous l'avons admirablement soignée. Si elle vit, on ne nous l'enlèvera plus; et, puisqu'on donne cent francs pour elle alors qu'elle n'a pas deux ans, tu peux calculer ce que ça sera à quatre, cinq ans.... C'est à y faire notre fortune, tout doucettement, mon homme.... Si elle meurt.... eh bien, on nous gratifiera dans les grands prix, sans compter qu'on y retrouvera encore son compte pour l'entretien de la tombe. Fie-t'en à moi, mon homme!

Malgré toutes ces assurances, Pellerin aurait continué ses récriminations; mais un appel de l'enfant retentit. Et Mme Pellerin alla se pencher sur le berceau, avec la tendresse de commande qu'elle reconnaissait devoir en échange de l'argent qui lui était versé. Elle accomplissait son métier tranquillement, comme un commerçant qui vend sa marchandise, et la fillette lui était très attachée.

—Eh bien, eh bien, mon petit poulet, fit-elle de sa voix ronde, qu'est-ce que nous avons encore? Cette gorge qui fait bobo?.... Ça va être l'heure de te brûler avec le pinceau, ma chérie....

L'enfant, étendue sans force dans le lit